

Benoît Payan, maire de Marseille : « Sans les musulmans, Marseille ne serait pas Marseille »

écrit par Juvénal de Lyon | 8 mars 2025



Le début du Ramadan était l'occasion pour le maire de Marseille d'exposer "sa fierté de compter des musulmans parmi ses citoyens".



Le début du Ramadan était l'occasion pour le maire de Marseille d'exposer "sa fierté de compter des musulmans parmi ses citoyens".

Après la soumission de Charles III à l'islam, l'interdiction des crèches dans les mairies, la profanation du tombeau des rois à Saint Denis (93), la truelle de Doucet, maire de Lyon, qui va poser la première pierre de la mosquée de Saint Priest (69) tout en refusant l'offrande d'un écu d'or, porté traditionnellement depuis le moyen âge à ND de Fourvière... voici que le maire de Marseille se compromet au pays de Marcel Pagnol au nom de la laïcité !!! Il ne manquait que l'ineffable Zéribibi comme partenaire à Payan (j'allais écrire Payen, ouf).

Juvénal de Lyon

« Sans les musulmans, Marseille ne serait pas Marseille ».

La phrase de [Benoît Payan](#) a suscité de vives réactions en ligne et dans la presse. Il l'a prononcée à l'occasion d'un discours effectué lors de sa visite de la mosquée de Cèdres dont il a profité pour souhaiter un bon début de ramadan aux pratiquants. « Notre identité est multiple. Sans vous, nous ne sommes pas Marseillais. Nous sommes Marseille que parce que nous

sommes ensemble» , a poursuivi le politique. (Marcel Pagnol, immortel académicien, est-il mort ? Il manque Zéribibi à la partie de cartes...)

Il a profité de sa présence pour critiquer « les chaînes de télévision ». « Beaucoup de ceux qui donnent des leçons aux musulmans, et on les voit sur les chaînes de télévision se déchaîner tous les jours, devraient apprendre de ce qui est écrit dans les sourates, qui peuvent nous éclairer sur le monde », ajoute le maire. (Mais a-t-il jamais lu le coran ?)

Hypocrite, et devançant les critiques, il a rappelé l'importance de la laïcité en rappelant qu'il s'agit de « la liberté de croire ou de ne pas croire, d'exercer son culte avec dignité » (1). Une liberté que combattent selon lui « les artisans du chaos et du malheur » dont le seul but est de « séparer » la société française.

Vient ensuite le moment pour Benoît Payan d'aborder l'extension de la mosquée de Cèdres. Un projet auquel il se montre favorable. « Vous m'avez demandé de vous céder un terrain. C'est ce que j'ai décidé de faire, et vous n'avez pas à dire merci, parce qu'on vous le doit », a-t-il déclaré, tout en soulignant sa fierté de « faire voter [ce projet] devant le conseil municipal ». « Je vous souhaite à vous et à vos familles un excellent ramadan », conclut-il.

Son discours n'a évidemment pas tardé à s'ébruiter sur la Toile et dans la presse, provoquant des réactions indignées, notamment du côté de la droite. L'occasion également pour quelques chaînes de télévision d'évoquer des sujets relatifs aux « quartiers ». « Quel est le sort des filles qui s'habillent à la française dans les quartiers [...] Benoît Payan fait du clientélisme », s'offusque l'autrice Sabrina Medjebeur sur le plateau de CNews.

Après le discours polémique du maire de Marseille durant le Ramadan, Sabrina Medjebeur s'interroge : « Quel est le

sort des filles qui s'habillent à la française dans les quartiers ? [...] Benoît Payan fait du clientélisme» dans [#HDPros](#) :

<https://x.com/CNEWS/status/1897579346182746530?>

Accusé de communautarisme, le maire de Marseille est la cible toute désignée des détracteurs de la notion. Ceux-ci jugent dangereux son discours adressé aux musulmans de Marseille et de France et dénoncent une allocution « sidérante » digne d'un « islamo-collabo », peut-on, entre autres, lire sur le réseau social X.

https://x.com/jm_graffeo/status/1897350544681001078?

Source

: <https://www.letribunaldunet.fr/actualites/sans-les-musulmans-marseille-ne-serait-pas-marseille-cette-phrase-du-maire-qui-ne-passe-pas.html>

(1) *Laïcité* : « la liberté de croire ou de ne pas croire, d'exercer son culte avec dignité »... Payan en confondant et amalgamant volontairement la liberté de culte avec la liberté de conscience occulte la seconde qui est proscrite par l'islam (hadith de Bukhari 3017 , rapporté par Ibn Abbas, compagnon de Muḥammad : « Celui qui change de religion, tuez-le. »). Rappel article 18 de la Déclaration Universelle des Droits de L' Homme : Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction (et de croire ou de ne pas croire).

o Par procuration : **Juvénal de Lyon (pour Monsieur Brun, qui me fend le coeur)**